

Grenoble, le 10 janvier 2023

DAAC
Réf N° AW/CG-2022-2023-25
Affaire suivie par :
Alexandre Winkler
Tél : 04 76 74 74 57
Mél : ce.daac@ac-grenoble.fr

Alexandre Winkler
Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional de lettres
Délégué académique à l'action culturelle

Rectorat de Grenoble
7, place Bir-Hakeim CS 81065
38021 Grenoble Cedex 1

Objet : Appel d'offre 2022-2023 - Relance

Pour l'année scolaire 2022-23, la délégation académique à l'action culturelle recrute des enseignant(e)s, du second degré rétribué(e)s en indemnités (HSE/IMP), pour des missions de professeur-relais (PR). Ces derniers assurent l'interface pédagogique entre une structure culturelle, un territoire et le monde scolaire.

1 HSE correspond à 2 h de présence ou à 2 h de travail de préparation dans la structure culturelle ou sur le territoire.

Structure ou domaine	Mission (*)	Disciplines envisagées	Indemnité
ARDÈCHE			
Architecture – Patrimoine industriel et scientifique (07)	Professeur-relais territoire	Toutes disciplines	1 IMP
Art contemporain	Professeur-relais territoire Nord Ardèche – Isère Rhodanienne	Toutes disciplines	45 HSE
La Grotte Chauvet 2	Professeur-relais	Toutes disciplines	35 HSE
Le Grand site préhistorique de l'Aven d'Orgnac (07)	Professeur-relais	Histoire-géographie ou SVT	35 HSE
ISÈRE			
Patrimoine – Musées départementaux 38	Professeur-relais territoire	Toutes disciplines	35 HSE
SAVOIE			
Art contemporain	Professeur-relais territoire	Toutes disciplines	35 HSE
ACADÉMIE			
Institut d'art contemporain (Villeurbanne)	Professeur-relais	Toutes disciplines	35 HSE

(*) Voir présentation des missions en pièces jointes.

Ces missions ont été précisées dans une circulaire publiée le 15 avril 2010 au *Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale*, que vous pouvez consulter via le lien suivant : [mission des personnels enseignants au sein des institutions culturelles](#).

Les professeurs-relais sont étroitement associés à la stratégie académique de développement de l'EAC ; ils travaillent en lien régulier avec les conseillers dédiés de la DAAC. Ils reçoivent une lettre de mission signée du recteur et établissent un rapport annuel comportant des éléments qualitatifs et quantitatifs en fonction des objectifs du programme de développement culturel.

Merci d'adresser à la DAAC (ce.daac@ac-grenoble.fr) une lettre de motivation au format numérique (word ou PDF) à l'attention de M. Alexandre WINKLER, délégué académique à l'action culturelle, **pour le 1^{er} mars 2023 (délai de rigueur)**.

Mél : ce.daac@ac-grenoble.fr

Courrier : Rectorat / DAAC, 11 avenue Général Champon, 38031 Grenoble-cedex.

A handwritten signature in black ink that reads "Alexandre Winkler". The signature is written in a cursive style with a large initial 'A'.

Alexandre Winkler